

ABONNEMENT

Sauumur :

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

Poste :

Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . .	30
Réclames	30
Faite divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées; sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 30 MARS

INFORMATIONS

A la Chambre, on interpellera le gouvernement sur sa politique générale (on suppose qu'il en a une). C'est chose décidée. Roste à fixer le jour de la discussion de l'interpellation, mais à cet égard on n'aura pas l'embaras du choix. Ce sera pour aujourd'hui ou demain.

Quel sera le résultat de l'interpellation? Il sera vraisemblablement ce que la Droite voudra qu'il soit. Partisans et adversaires du cabinet sont en nombre à peu près égal; l'intervention de l'Opposition conservatrice peut donc être décisive.

Réunie, hier, dans l'après-midi, l'Union des Droites a décidé de voter, « sauf incident de séance », l'ordre du jour pur et simple. Cela ne nous apprend pas grand-chose, car, suivant qu'il sera opposé à un ordre du jour de confiance ou à un ordre du jour de défiance, l'ordre du jour pur et simple aura lui-même la signification d'un témoignage de confiance ou de défiance. Il y a, il est vrai, la réserve : « Sauf incident de séance » qui ouvre la porte à bien des interprétations et à bien des surprises.

UN DICTATEUR, S. V. P. !

L'article de M. Jules Simon dans le *Matin* a pour titre : *Un dictateur, S. V. P.* On entend bien que le titre a un sens ironique. Le début de l'article cependant proclame une grande vanité :

« Ce qui pourrait faire penser que la France n'est pas républicaine, c'est qu'elle n'est pas plus tôt en République qu'on la voit s'efforcer de découvrir quelque part un dictateur ; elle ressemble à un aveugle qui, ayant perdu son chien, se lamente jusqu'à ce qu'il en ait trouvé un nouveau.

La première révolution, la grande, qu'est-ce, sinon une lutte pour la dictature entre Danton et Robespierre, entre Robes-

pierre et la Commune? Elle a abouti à la dictature de Napoléon.

La République ne revient qu'au bout d'un demi-siècle. En 1848, un gouvernement provisoire s'établit. On dit aussitôt de tous côtés : qui sera le maître? »

NOUVEAU PARTI

Il serait inutile de parler d'intéresser le public à une question autre que le Boulangisme. Nous disons bien : Boulangisme, un parti nouveau dans un pays où les partis foisonnent.

La nécessité ne s'en faisait peut-être pas sentir, mais il ne faut pas discuter les fantaisies inconscientes des foules, et il ne servirait à rien de nier l'existence du Boulangisme, sous prétexte qu'il n'est rien de plus ridicule et de moins explicable.

Le voilà à la retraite, comme général ; va-t-il prendre du service actif, comme député?

On se le demande ; en attendant, on apprécie diversement la mesure prise par le Cabinet.

A l'exception de la *Lanterne*, l'*Intransigeant*, la *Cocarde* et les journaux bonapartistes, éditant assemblage, personne ne plaint la pauvre victime... de ses propres sottises. Le *Figaro* nous donne bien un interview de M. Thiébaud dans lequel le commensal du prince Jérôme dit que : « Si M. le général Boulanger est de taille à jouer la partie pour laquelle ses adversaires lui glissent tant d'atouts, sa conviction est que, dès l'année prochaine, il peut devenir le maître de la situation. »

Mais ce n'est pas bien effrayant, car si en effet M. Boulanger a quelques qualités comme mannequin, on est à peu près unanime à reconnaître qu'il n'est bon qu'à cela tout au moins politiquement. M. Thiébaud lui-même procède prudemment par supposition et le *Figaro* n'est pas plus affirmatif :

« Le général avait, dit-il, envie d'être député ; il le sera. Ses amis affirment que son entrée dans la salle du Palais-Bourbon fera sensation. Nous verrons bien. »

La *Cocarde*, journal boulangiste, après avoir donné un démenti au récit, publié par le *Figaro*, de la comparution du général Boulanger au conseil d'enquête, rapporte les faits en ces termes :

« Voici la vérité sur la séance du Conseil d'enquête qui s'est prononcée contre le général Boulanger :

« Dès son entrée, le général s'aperçut que le général Février lui témoignait de l'hostilité.

« Le général Boulanger se permettait de commenter les actes reprochés au général Boulanger avant que celui-ci se fût expliqué.

« Le général Boulanger l'interrompit :

« Je connais la loi aussi bien que vous. J'ai formé des conseils d'enquête, j'en ai présidé. Je sais que le président n'a pas le droit de manifester son opinion au cours des débats. Vous manifestez la vôtre pour influencer vos collègues. Si vous continuez, je me retire. »

« Quelques minutes plus tard, le général Boulanger, indigné encore de l'attitude du général Février, lui dit :

« Il est bien triste de voir cinq généraux réunis sous le prétexte d'arracher un de leurs camarades à la politique, faire la politique que vous faites. On me poursuit pour les élections. Je ne peux pas empêcher les braves gens de voter pour moi. Il est vrai que j'ai commis une infraction au règlement. Ça vaut huit jours d'arrêts. »

L'audition du général Boulanger s'est terminée sur ces mots :

« Si vous voulez examiner seulement les griefs d'ordre militaire qu'on a élevés contre moi, je discuterai ; si vous voulez me condamner pour raison politique, je je me retire. »

On lit dans la France :

« M. Quillant, maire de Cravant (Yonne), a adressé sa démission au préfet de l'Yonne. Il a donné lecture au Conseil municipal de

la lettre exposant les motifs de cette démission.

Il blâme hautement la conduite du gouvernement à l'égard du général Boulanger, et se déclare indigné des mesures prises contre le général.

Le Conseil municipal approuve les termes de la lettre du maire. »

QUESTION BOULANGER

Les membres du « Comité républicain de protestation nationale », c'est-à-dire les amis du général Boulanger, se sont réunis mercredi, dans l'après-midi, pour délibérer sur l'attitude que devrait avoir l'ex-commandant du 13^e corps dans le scrutin de ballottage du département de l'Aisne.

Le général assistait à la conférence, ainsi que M. Doumer, le candidat républicain radical qui a obtenu le plus de voix après lui.

M. Doumer connaît, d'ailleurs, le général, et même ses sentiments personnels sont boulangistes.

Après délibération, il a été décidé que, conformément aux engagements pris par les protagonistes de la candidature de l'ex-commandant de corps, celui-ci se désisterait au second tour, la manifestation que l'on recherchait s'étant produite.

Il a été résolu également que le général ferait savoir aux électeurs de l'Aisne qu'il se retire en faveur de M. Doumer.

La situation étant ainsi réglée en ce qui concerne le département de l'Aisne, le comité a examiné ce qu'il y avait lieu de décider à l'égard des autres élections partielles qui vont avoir lieu.

Il a été alors résolu que le général ne se porterait ni dans l'Aude, ni dans la Dordogne, aux élections du 8 avril, afin d'observer la discipline républicaine en présence des candidatures déjà choisies par les congrès électoraux et déjà posées.

En revanche, le général Boulanger sera candidat le 15 avril dans le Nord. Il va adresser son manifeste aux électeurs de ce

19 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FIN D'UN ROMAN

SUITE DE

L'Institutrice à Berlin

PAR M^{lle} MARIE MARÉCHAL.

Nous devons dire à l'honneur de Frida que ces injustices la trouvaient surtout rebelle quand elles s'attaquaient aux objets de sa tendresse bien plus qu'à elle-même.

Un mot blessant à l'adresse de M^{lle} Duparc, une gronderie au petit Schwartz, il n'en fallait pas plus pour réveiller en Frida l'esprit de révolte « qui germait en elle », comme l'assurait le pasteur chargé de son instruction religieuse.

Ce fut presque dans les bras de Schwartz, qu'elle rencontra au jardin lors de sa fuite, qu'elle alla se consoler des révélations de Dorothee.

Qu'aurait dit la fière comtesse si elle avait vu sa troisième fille, échangeant avec le petit marmillon une chaleureuse poignée de mains, et recevant les larmes aux yeux, les témoignages de sa sympathie ?

« Ah ! mademoiselle, lui disait-il, comme je me suis ennuyé en votre absence ! Je n'avais plus personne à qui donner mes bouquets.

Schwartz aimait les fleurs, surtout pour les offrir à M^{lle} Duparc et à Frida.

« La maison n'est plus tenable depuis l'arrivée de M. le baron, continua-t-il. Le chef ne décolère pas, M. le baron trouvant toujours tout trop cher et pas assez bon ; alors tout cela retombe sur moi. On me dit tous les jours que je suis un petit bon à rien. Je souffre tout en silence de peur d'être renvoyé, car, voyez-vous, mademoiselle Frida, je me trouverais malheureux partout où vous ne seriez pas, ainsi que M^{lle} Duparc. On m'a bien offert dix thalers par mois à l'hôtel Ostermann, mais j'aime mieux rester ici, quitte à voir chaque mois mes gages fondre en amendes.

« Sois tranquille, mon petit Schwartz, dit Frida qui essuya, de son fin mouchoir, les larmes coulant des yeux du petit garçon ; quand je serai grande, tu seras ton maître, tu ne feras plus la cuisine que pour t'amuser, et tous les jours, au goûter, je t'inviterai à venir manger avec moi de la crème au chocolat.

Ces perspectives séduisantes ne peuvent cependant éloigner la petite fille de ce qui l'occupait si douloureusement. Elle questionna longuement Schwartz sur cet horrible mariage.

« Mademoiselle, toute la maison a été sans dessus dessous, tant il y a eu de déjeuners et de dîners. Je n'avais plus le temps de respirer : Schwartz par-ci, Schwartz par-là. Il me fallait

être partout à la fois, à la cave, à la cuisine, à l'office, au marché. M. le baron mange comme deux. Le chef assure qu'il doit avoir plusieurs estomacs.

Frida se mit à rire à travers ses larmes.

« Sais-tu ce qu'il faut faire, dit-elle, pour le punir d'être devenu mon papa malgré moi ? Tu lui mettras beaucoup de sel et de poivre dans son assiette.

Frida, qui adorait le sucre, considérait le sel et le poivre comme des condiments redoutables.

« Mais, mademoiselle, fit observer Schwartz, ce n'est pas moi qui sers à table. Je pourrais bien jouer le tour à la cuisine, mais alors toute la maison serait empoisonnée.

« Empoisonnée, empoisonnée, dit par deux fois Frida d'un air déterminé, cela m'est égal que tout le monde souffre, pourvu qu'il souffre aussi.

Dans l'ardeur de sa foi, Frida était prête à envoyer tout le monde au martyre après y avoir volé elle-même.

« Et M^{lle} Duparc ? demanda timidement le petit Schwartz.

Frida resta rêveuse.

« Tu as raison, s'écria-t-elle d'un air découragé. Il faudra trouver autre chose.

Mais pour en revenir aux dissidences complètes qui existaient entre la troisième des filles de M^{lle} de Gastein et ses sœurs aînées, nous devons dire

que Frida n'avait rien du type sous lequel on se plaît à peindre la beauté allemande : « cheveux blonds comme les blés, yeux bleus comme les myosotis. »

« Les femmes allemandes ont un charme qui leur est tout à fait particulier, un son de voix touchant, des cheveux blonds, un teint éblouissant », a dit M^{lle} de Staël.

Certes, Bettina et Wilhelmine de Gastein n'avaient rien de touchant, d'éblouissant ou de charmant. C'étaient deux poupées raides et sans grâce, habillées comme les dernières gravures de modes françaises, mais elles étaient bien Allemandes par les mâchoires, les mains et les pieds.

Frida avec son teint chaud, ses yeux noirs étincelants, ses cheveux bruns frisés, sa physionomie expressive et piquante, ses allures décidées, ne pourrait jamais passer pour l'Allemande rêveuse des lieds et des ballades ; c'était une vraie petite Française qui aimait d'instinct tout ce qui touche à la France et pour laquelle un voyage à Paris avec sa chère amie Giselle, sans oublier Raoul, aurait semblé l'entrée en terre promise.

Hélas ! il s'agissait bien de Paris ! Ce n'est pas ce nom magique qui se lit sur les nombreuses caisses et colis expédiés déjà à destination.

Strasbourg, Alsace-Lorraine, voilà ce que Giselle a pu voir, le désespoir dans le cœur, en traversant les corridors pour se rendre à sa chambre,

département — en attendant qu'il aille en personne y soutenir sa candidature, comme cela a été décidé.

M. Laguerre doit partir prochainement pour le Nord, afin d'y préparer le terrain.

Un rédacteur du journal *Paris* a interviewé le général, qui lui a exposé ses projets :

— J'ai, me dit-il, refusé la candidature dans l'Aisne, parce que mes amis avaient pris le formel engagement de la retirer au second tour. Quoique je sois resté absolument étranger à l'élection de dimanche, je me considère comme lié par leur engagement et je le remplis.

— On affirme que vous allez vous présenter dans le Nord ?

C'est la vérité. Depuis plusieurs jours j'étais sollicité par de nombreux groupes de ce département à poser ma candidature aux élections du 15 avril. De tous côtés m'arrivent des assurances de succès. Et je crois bien sincèrement que les populations travailleuses du Nord, un instant trompées en 1885, protesteront contre l'état précaire où nous sommes et contre les rigueurs injustifiées dont je suis l'objet.

J'aurais pu me présenter soit dans l'Aude, soit dans la Dordogne. Mais, outre que des candidatures radicales ont déjà surgi à Carcassonne comme à Périgueux, je crois que le Nord comptant un nombre d'électeurs beaucoup plus élevé, leur manifestation présentera un caractère plus imposant.

— Irez-vous dans le Nord soutenir votre candidature ?

— C'est probable. Mais rien n'est encore décidé à cet égard.

— On a dit qu'à chaque vacance législative qui se produirait, votre nom serait mis en avant. Comptez-vous, une fois élu, vous présenter partout où des élections auront lieu ?

— Nullement, et je vous autorise à démentir ce bruit.

C'est sur ces mots que nous avons quitté M. le général Boulanger.

LA PROCLAMATION BOULANGER

Voici la lettre adressée par le général Boulanger aux électeurs de l'Aisne :

« Electeurs de l'Aisne,

Le scrutin de dimanche dernier avait un autre but que l'élection elle-même.

Il signifiait surtout manifestation et protestation :

» Manifestation sur la nécessité de maintenir la dignité nationale et l'intégrité du territoire ;

» Protestation contre l'état d'impuissance où sont tombés le Parlement et les pouvoirs publics ;

» Protestation contre les calomnies et les injustices accumulées sur un soldat républicain qui n'a jamais eu en vue que la défense de la patrie.

» Frappé sans motifs, arraché à la grande famille militaire, je suis actuellement éligible, mais je ne l'étais pas quand vous avez

affirmé sur mon nom vos convictions républicaines et patriotiques.

» La manifestation a été aussi spontanée, la protestation aussi éclatante que possible.

» La leçon est donnée, c'est au gouvernement à en tenir compte.

» Quant à moi, le respect que m'inspire le suffrage universel m'interdit d'accepter aujourd'hui un siège que je ne pourrais occuper qu'au détriment de concurrents à côté desquels et non contre lesquels j'avais été présenté.

» Merci, mille fois, patriotes de l'Aisne, de vos chaleureuses sympathies. Elles sont venues me reconforter au milieu des dégoûts dont on m'abreuve. Je n'oublierai de ma vie la journée du 25 mars.

» Et maintenant, laissez-moi vous demander de reporter vos suffrages sur celui des candidats qui saura le mieux combattre pour l'honneur de la patrie et les intérêts sacrés de la République.

» Général BOULANGER. »

UN COMLOT

La Lanterne n'ignore aucun secret. Sa police est bien faite. Voici donc le complot qu'elle dénonce :

« On s'était étonné de voir le gouvernement choisir le général Billot, comme représentant de la République en Allemagne.

» Tout s'explique aujourd'hui.

» Nous apprenons de source absolument autorisée que l'ami des d'Orléans, le ministre de la guerre qui refusa d'expulser les princes, était chargé d'aller à Bruxelles négocier pour le gouvernement avec le duc d'Aumale.

» La prochaine entrevue de M. Sadi Carnot et du roi Léopold a pour but d'arrêter les conditions définitives de la rentrée des d'Orléans en France.

» M. Carnot pressenti a donné son approbation.

» On comprend maintenant pourquoi on a brisé l'épée du seul général franchement républicain que nous possédions dans l'armée.

Il gênait la restauration monarchique à laquelle le gouvernement prête la main.

» Tout s'explique. »

Supposer le gouvernement intelligent et patriote au point de travailler à une restauration de la Royauté, c'est le flatter.

Cependant, c'est le moins qu'il devrait à la France pour faire oublier cette parole criminelle, dite par Sadi à Clémenceau : — Réunissons-nous contre l'ennemi commun, le Monarchiste.

On assure que le gouvernement a l'intention de poursuivre la Lanterne à cause de l'article dans lequel ce journal affirme que le général Billot se serait arrêté auprès du roi des Belges pour négocier la rentrée des Princes d'Orléans en France, au nom de M. Carnot, président de la République.

Décidément les républicains, pour voir partout des complots, ont grand peur de la Monarchie.

de Frida. Cette lettre a coûté une heure de travail assidu à la petite fille.

Elle a choisi avec un soin extrême dans sa papeterie, cadeau de son oncle de Kastow, le plus azuré, le mieux chiffé de ses papiers, elle a essayé vingt plumes, elle a vidé trois ou quatre fois son petit encrier, et enfin elle s'est décidée à écrire en toutes lettres au milieu de sa page :

« Monsieur Raoul, »

Bien entendu que le brouillon était fait d'avance dans la tête de Frida et sur le papier.

« Nous sommes bien malheureuses ! nous partons ce soir pour l'Alsace-Lorraine. Il faut que vous veniez nous dire adieu puisque nous ne pouvons pas sortir, Schwartz vous dira l'heure pour nous trouver. Demandez-moi plutôt que M^{lle} Giselle, je vous expliquerai pourquoi.

» Adieu, monsieur Raoul, nous vous écrivons de Strasbourg. »

Schwartz tint fidèlement sa promesse, il pénétra jusqu'à Raoul et lui remit l'innocente épître, dont la teneur étonna au plus haut point le jeune officier.

— Que vont-ils faire en Alsace-Lorraine ? se demanda-t-il. Est-ce simplement un voyage ? mais alors Frida ne me dirait pas : « nous sommes bien malheureuses ». Un séjour ? — Quelle malchance me poursuivait alors ! Être venu ici pour la retrouver, et me voir deux fois déjà séparé d'elle !

SIMPLES COMPARAISONS

Le 5 janvier dernier, M. le président Bresselles, MM. les conseillers Mule, Portanier de la Rochette, Mersier et Pottier condamnaient M^{me} Ratazzi dans les termes suivants :

Considérant que les premiers juges ont A BON DROIT retenu les faits (à la charge du général d'Andlau et de M^{me} Ratazzi) COMME CONSTITUANT LE DÉLIT D'ESCROQUERIE ;

Que les prévenus n'ont pu, sans se rendre coupables, non seulement d'un acte immoral, mais encore d'un véritable abus de crédulité, constituer une sorte d'agence illicite se portant comme intermédiaire entre l'autorité chargée par la loi de conférer la Légion d'honneur et les candidats à cette décoration...

Le 26 mars, les mêmes juges rendaient un arrêt en faveur de M. Wilson, où on lisait, à propos des mêmes faits :

Considérant que ces faits ne RENDENT PAS les éléments caractéristiques du délit d'escroquerie ;

Que dès lors, avec quelque sévérité qu'on puisse apprécier LES DÉFAILLANCES MORALES (qui se rencontrent dans la cause...

Par ces motifs, décharge les appelants des condamnations prononcées contre eux.

Ainsi, cette affaire à jamais célèbre des décorations aura produit de singuliers résultats.

Comme nous le disions hier : le baron de Cœllo est condamné à deux ans de prison ; M^{me} Ratazzi et M^{me} Limousin, à six mois de prison ; le général Caffarel, à 3,000 francs d'amende, et M. Wilson..... RIEN !

Et M. Wilson était le chef de toutes les agences de décorations.

Tout cela donne une singulière idée dont on entend maintenant l'égalité devant la justice.

ÉTRANGER

ITALIE. — Un journal peu catholique fait remarquer que le Pape essaye en ce moment non-seulement de résoudre la question irlandaise à la satisfaction des propriétaires et fermiers d'Irlande et du gouvernement britannique, mais encore de réconcilier l'empereur de Russie et les Polonais. Le rapprochement entre le Vatican et la Russie est très remarquable en un moment où le gouvernement russe expulse du territoire les pasteurs protestants.

Le Concordat, négocié depuis longtemps entre Alexandre III et Léon XIII, peut être considéré comme conclu ; il sera signé après les fêtes de Pâques. Il l'aurait été plus tôt, mais il a fallu écarter des difficultés qui ont surgi au dernier moment.

On dit que M. de Boutenief, qui négocie l'accord entre la Russie et le Vatican, demeurera à Rome pour représenter le Czar auprès du Saint-Siège.

C'est pendant que de pareils faits se passent que les républicains français demandent la suppression de l'ambassade fran-

coise, dans quelques heures, j'aurai l'explication de cet inquiétant mystère.

Mais l'explication ne vint pas. Vainement Raoul donna par trois fois assent à l'hôtel de Kastow, il ne fut pas si heureux que l'avait été Schwartz dans sa mission.

Par trois fois il lui fut répondu que M^{lle} Frida était sortie avec son institutrice.

Si la loge du suisse avait été placée dans la cour au lieu de l'être sur la rue, il aurait pu voir, à une fenêtre entr'ouverte du premier étage, le minois éveillé de Frida, qui guettait depuis le matin, sans se lasser, dans la direction de la porte cochère.

L'enfant n'avait rien dit de ses espérances à Giselle, par crainte de lui occasionner une déception si ce plan venait à échouer.

Il échoua en effet par la trahison de Dorothea. Cet espion femelle avait remarqué quelque chose d'extraordinaire dans les allures de sa jeune maîtresse et dans son assiduité au travail.

— Bien sûr que ce n'est pas un devoir, pensa-t-elle ; d'ailleurs, les leçons ne sont pas encore reprises, il faut que je sache ce que c'est.

Pendant le déjeuner, elle ouvrit sans peine, en cherchant dans son trousseau de clefs, la serrure de la papeterie.

Naïve serrure qui livrait facilement ses secrets !

(A suivre.)

çaise auprès du Pape, pour être agréables à leur ami M. Crispi.

ALLEMAGNE. — On mande de Munich que la brasserie Salvator a été l'autre jour le théâtre d'une petite émeute qui a donné lieu à divers incidents.

Suivant ce que disent les journaux bavarois, plusieurs querelles, qui avaient bientôt dégénéré en véritables bagarres, s'élevaient élevées dans l'après-midi entre des consommateurs de nationalités différentes.

Vers six heures du soir, un Prussien, qui voulait pénétrer dans l'établissement, malgré les avis qui lui avaient été donnés, fut à moitié assommé.

La police fit alors fermer la brasserie et en garda les abords par des piquets de gendarmerie et de cavalerie.

Une foule, qui s'éleva bientôt à plusieurs milliers de personnes, invectiva la police et les gendarmes.

La cavalerie ayant voulu opérer un mouvement, un manifestant s'avisa de crier : « Vive Boulanger ! » (*Hoch Boulanger !*).

Cette singulière acclamation devint le cri de guerre de la foule dans sa résistance contre la troupe, qui dut faire usage de l'arme blanche pour dégager la place.

L'ordre ne put être rétabli qu'au bout d'une heure ; mais lorsque les détachements de cavalerie quittèrent les lieux, ils furent poursuivis jusqu'à leurs casernes par les cris de : « Vive Boulanger ! »

LES INONDATIONS EN ALLEMAGNE

L'inondation de l'Elbe dans le Mecklenbourg est une véritable calamité publique. On a retrouvé mardi 50 cadavres.

On télégraphie de Wittemberge que deux petits vapeurs remorquant vingt canots chargés de vivres et conduits par des pontonniers sont arrivés. Ils ont réussi à sauver mille personnes des villages inondés de Dœnitz et de Leuzen. Deux pontonniers ont été noyés. Partout on organise des secours et des distributions de vêtements et de vivres dont les malheureuses populations ont le plus grand besoin. Un seul propriétaire perd deux cents bœufs et mille moutons.

Pour comble de malheur, le feu a pris aux quelques rares maisons qui avaient été respectées par l'eau, ne laissant aux quinze malheureux qui s'y étaient réfugiés d'autre alternative que d'être grillés par les flammes ou de périr dans les eaux.

Tous ces malheureux ont d'ailleurs succombé.

Les villages de Wortz, Rosendorf, Kietz et Baartz, sont complètement détruits.

On ignore le sort de leurs habitants.

L'EMPEREUR FRÉDÉRIC

On a reçu à Vienne de mauvaises nouvelles de la santé de l'empereur d'Allemagne. L'Empereur est fort éprouvé par l'excès de travail auquel il se livre et par la persistance du temps froid et humide. Il a rejeté de nouveau de petits fragments de cartilage nécrosé. On redoute de nouvelles et plus graves complications.

Il ne cesse de s'occuper de politique et s'y fatigue beaucoup. Aussi, bien qu'il y ait à certains jours, comme aujourd'hui, des améliorations sensibles, on ne conserve plus beaucoup d'espoir, et l'on craint que le dénouement fatal ne soit prochain.

On télégraphie de Berlin, 29 mars, 9 heures matin, à l'Agence Havas :

« L'empereur n'est pas encore levé. On croit généralement que l'état de sa santé est plus mauvais depuis ces derniers jours.

» L'Empereur, se conformant aux conseils de ses médecins, se soumet depuis hier à des massages qui sont principalement destinés à suppléer au manque d'exercice. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 mars. Le marché est entré dans un courant de hausse et les transactions sont vivement menées sur le marché du comptant. Le 3 0/0 clôture à 82.22 ; le 4 1/2 0/0 à 107.10.

Le Crédit Foncier cote 1.381. Les obligations foncières et communales ont conservé de bon cours. Les capitaux de placement savent apprécier le mérite de ces valeurs qui leur donnent la plus entière sécurité. Le Bon à Lots vaut de 129 à 130 et le Bon de la Presse monte à 22.75.

La Société Générale est à 457.50. Le conseil d'administration, dans une de ses dernières séances, a nommé M. Hély d'Oissel comme vice-président.

La Société de Dépôts et Comptes Courants est fermement tenue à 602.50.

La Compagnie d'Assurances le Soleil-Vie a distribué pour le dernier exercice un dividende de 10 francs nets d'impôts. Sa réserve de prévoyance est de 51,145 francs et sa réserve statutaire de 500,000 francs. Le compte de profits et pertes se solde par 132,026, en augmentation de 61,510 francs sur le report de l'année précédente.

Le marché de Panama est toujours fort agité, l'action clôture 283.75. La sous-commission chargée d'étudier la question de l'autorisation se compose de 7 membres favorables contre 4 défavorables. Le président ainsi que le vice-président sont favorables, il y a donc lieu de compter sur une prompt solution favorable à la compagnie.

Mardi a eu lieu l'assemblée générale de la Société des Immeubles de France. Le montant des réserves spéciales des bénéfices a été fixé à 1,430,000 fr. et le dividende de l'exercice à 25 fr. par action libérée.

Les Métaux se traitent à 1,100.

Le marché des actions de nos chemins de fer est calme; les obligations sont très fermes.

NOUVELLES MILITAIRES

La comité de cavalerie étudie en ce moment une grave question, celle de la suppression des cuirassiers. On sait que les Allemands ont presque décidé la suppression de la cuirasse qui ne serait plus conservée que par les cuirassiers de la garde comme affaire de parade.

Reste à savoir si la disparition de ces soldats « épiques », comme les appelle Victor Hugo, ou de « ces gros frères », comme on les appelle familièrement dans l'armée, ne sera pas regrettable. Personne ne peut nier l'effet moral produit par une charge de cuirassiers sur l'infanterie et voire même sur la cavalerie légère.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

CRUE DE LA LOIRE

Tours, 29 mars, 2 h. 30 soir.

La maximum de la crue de la Loire, que l'on supposait devoir être de 3^m 95 à Saumur, paraît devoir s'élever seulement à 3^m 75.

On présume qu'il aura lieu le 31 mars, vers 2 heures du soir.

LE JEUDI-SAINT

Cette année, la Semaine-Sainte n'a pas été favorisée par la température. Hier, jour du Jeudi-Saint, le temps a été des plus incertains; tempête faisant voler les ardoises, pluies continuelles, transitions du tempéré au glacial, rien n'a manqué pour rendre la journée désagréable. Et cependant notre population, toujours respectueuse des vieilles traditions religieuses, n'en a pas moins accompli, comme les années précédentes, la visite aux Tombeaux pour adorer le Sauveur du monde.

Les églises et les chapelles ont vu une foule sans cesse renouvelée s'agenouiller devant les repositoirs qui tous rivalisaient de fraîcheur et de bon goût.

Le soir, la foule était compacte dans les rues et la circulation était difficile devant certains magasins. C'est que beaucoup avaient fait leur toilette, et montraient les nouveautés de la saison, choisies à Paris par nos commerçants avec cette exquise délicatesse qui les distingue et qui n'a pas peu contribué à développer parmi notre population féminine le sentiment du goût d'élégance et des nuances du meilleur ton.

Nous ne voulons entrer dans aucun détail sur tous les articles de nouveautés, modes et objets d'art, il y en a trop, et aussi nous craindrions d'être incomplet, ce qui ne manque pas d'inconvénients.

Ce soir vendredi, à 8 heures, à l'église Saint-Pierre, audition du *Stabat* de Rossini et sermon sur la Passion par le R. P. Duponchel.

INSTITUTION SAINT-LOUIS DE SAUMUR

M. Georges Raguideau, élève de l'Institution Saint-Louis, vient de subir avec succès, à Poitiers, les épreuves du baccalauréat ès-lettres (2^e partie).

Nous avons reçu hier soir une somme de dix francs pour la pauvre femme privée de son gagne-pain à la suite de l'accident sur-

venu au moulin du Petit-Puy, dont nous avons parlé hier.

Nos remerciements les plus sincères à cette personne charitable qui, nous l'espérons, sera imitée.

Nous faisons parvenir cette somme immédiatement à la victime, la femme Champion.

L'ouverture du Cirque du Chat-Botté, annoncée pour dimanche prochain, n'aura lieu que jeudi 5 avril seulement, à 3 heures.

Les pluies persistantes ont rendu si mauvaise la place du Chardonnet qu'il est impossible de construire pour le moment une tente de cirque.

Ce retard est fort regrettable, car nous connaissons plusieurs enfants qui se faisaient une fête d'aller admirer le travail merveilleux des pensionnaires du Chat-Botté. Ils ne perdront rien pour attendre.

Nous devons aujourd'hui une mention spéciale à la chapellerie Liverani, place de la Bilange. Depuis plusieurs années, M. Liverani a le talent d'attirer devant ses vitrines les groupes les plus compacts. C'est qu'il décore à pareil jour son exposition d'automates fort amusants. Hier soir, un grand cercle de curieux admirait, d'un côté, une gentille Carmen, battant de la grosse caisse et souriant à ses admirateurs; de l'autre côté, un jeune personnage fumant une cigarette (une vraie, sortie des manufactures de l'Etat) avec toute la grâce du dandy le plus consommé. Cet étonnant petit fumeur tournait la tête avec la majesté d'un rêveur, et envoyait dans l'atmosphère les spirales de sa fumée avec le chic du fashionable du plus pur sang.

Le soir, la jeune Carmen a été mise en tombola et a été gagnée par le n° 468.

UN VOLEUR QUI SE LIVRE

Eugène Collas, âgé de 49 ans, ouvrier carrier sans travail, est entré à l'auberge tenue par M. Cassette, à Fontevault, et a demandé un petit verre d'eau-de-vie. Après avoir absorbé sa consommation, il dit à l'aubergiste d'aller chercher la gendarmerie, parce qu'il voulait se faire arrêter.

Collas a raconté aux gendarmes qu'il avait volé, il y a quelques jours, une somme de 100 francs à M. Bouvier, qui habite dans la vallée près de Saint-Mathurin. Il s'est rendu à Saumur où il a acheté une paire de brodequins, un pantalon, une blouse et une cravate, puis il a dépensé le reste. Il a ajouté qu'il avait déjà subi sept condamnations.

Son livret indique qu'il n'a pas travaillé depuis le 17 novembre, et comme il n'a aucun moyen d'existence, il a été mis en arrestation et conduit à la prison de Saumur.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Il s'écoule entre la dernière limite du moment où une lettre à destination des pays d'outre-mer peut être mise à la boîte et celui où elle quitte le port d'embarquement un espace de temps relativement considérable, que l'organisation des services postaux de terre, quelque parfaite qu'elle soit, au point de vue de la rapidité, ne permet pas cependant d'utiliser, en cas de communication urgente à confier aux bâtiments en partance.

Une grande partie du public paraît ignorer les facilités que lui offrent, à cet égard, les règlements télégraphiques en vigueur. Il n'est donc pas sans intérêt de rappeler qu'il est loisible à toute personne, en France, de demander qu'un télégramme à destination d'une de nos colonies ou d'un autre pays d'outre-mer soit transmis par le fil jusqu'au port d'embarquement, et de là par la voie postale, jusqu'à destination. Les paquebots peuvent recevoir, de cette manière, presque jusqu'à l'heure de leur départ, les télégrammes de l'espèce pour les acheminer ensuite comme lettres.

La taxe à percevoir, en pareil cas, se compose : 1^o de la taxe télégraphique intérieure (5 c. par mot avec un minimum de 50 c.); 2^o de la taxe d'une lettre recommandée pour la même destination que le télégramme lui-même.

Assassinat d'un enfant à Angers

Hier matin, un peu avant six heures, un chiffonnier passant par la rue Corneille aperçut un paquet assez volumineux déposé

près du portail de la maison n° 4, habitée par M. Biet, peintre.

Il s'approcha et vit deux jambes d'enfant qui émergeaient d'une poche; il n'y avait plus de doute, cet homme se trouvait en face d'un crime.

Il alla prévenir la police; on sortit le cadavre de son enveloppe et l'on reconnut que la victime était âgée d'environ dix ans. Il ne fut pas difficile d'établir son identité.

Depuis mardi soir, le jeune Rouget, qui habite chez ses parents, rue Toussaint, était disparu; la police le savait et le signalement de cet enfant répondait en tous points au cadavre de la rue Corneille.

L'enfant avait les mains liées derrière le corps, les pieds attachés, et la figure violacée, presque noire, avec de nombreuses meurtrissures. Il avait été étranglé.

On courut chercher la police, et prévenir le père et la mère qui accoururent, reconurent leur enfant et s'abandonnèrent à un désespoir qui navrait le cœur de tous les assistants.

La police, après avoir prévenu les membres du parquet et le médecin, fit transporter le cadavre à l'amphithéâtre de l'École de médecine, pour l'autopsie.

Joseph Rouget était le fils d'un ouvrier maçon, qui demeure 9, rue Toussaint.

Cet ouvrier est un excellent travailleur, très estimé de tous ses voisins.

Quant au petit Joseph, âgé de onze ans, c'était un enfant très intelligent, portant une jolie chevelure blonde. Il a un frère âgé de 5 ans.

Tout le monde accuse les saltimbanques de la foire d'être les assassins. En effet, c'est pendant qu'il était à l'assemblée de Saint-Laud, mardi soir, que l'enfant a disparu. Mais comment découvrir et arrêter les coupables? Ils ont dû filer depuis mercredi soir.

EXEMPLE A SUIVRE

Nous lisons dans un journal de la Sarthe qu'un scandale qui ressemble par plus d'un côté à celui qui a eu lieu, mardi, à l'église Saint-Julien de Tours, a mis en émoi la population de Bonnetable où se célébrait une cérémonie religieuse, présidée par un capucin d'Angers.

Au moment où l'assistance entonna le cantique: *Je suis chrétien*, une demi-douzaine de voyous se mirent à chanter, ou plutôt à hurler le *Chant du Départ*, la *Marseillaise*, etc.

La police de Bonnetable a dressé procès-verbal contre quelques-uns de ces brailards qui apprendront qu'il existe un article 264 du Code pénal pour garantir la liberté des cultes.

Nous n'avons pas entendu dire qu'à Tours, dans la soirée de mardi, il ait été procédé à aucune arrestation.

Dernières Nouvelles

SUICIDE D'UN ANCIEN PRÉFET

Paris, 29 mars, 5 h. 30 soir.

M. Pascal, ancien préfet de la Gironde, s'est suicidé aujourd'hui à 4 heures.

LE VOYAGE DE M. CARNOT

Paris, 29 mars, 7 h. soir.

Pour éviter de donner lieu à des manifestations défavorables, M. Carnot renoncera à son voyage dans le Nord.

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 30 mars, 1 h. 10, soir.

Le bruit des poursuites contre la Lanterne pour outrage envers le Président de la République est inexact.

L'interpellation Rivet sera certainement déposée aujourd'hui.

Les interpellateurs insisteront pour une discussion immédiate même dans le cas où le budget serait terminé à une heure tardive.

Au besoin une séance de nuit serait demandée.

Le colonel Chambert vient de remettre au général Faiderbe, grand chancelier de la Légion d'honneur, son rapport, au nom de la commission d'enquête.

Ce rapport conclut à la radiation de M. Legrand comme ayant obtenu sa décoration par l'entremise de M. Wilson.

BOURSE DE PARIS

DU 29 MARS 1888.

Rente 3 0/0.	82 27
Rente 3 0/0 amortissable.	86 20
Rente 4 1/2 (nouveau).	107 »
Obligations du Trésor.	815 »

PLACE DU CHARDONNET

JEUDI 5 Avril 1888, DÉBUT du

CIRQUE DU CHAT BOTTÉ

DIRIGÉ PAR M. CHAMU-LEDENT.

40 Artistes à 4 pattes

A 3 heures, MATINÉE ENFANTINE.

Le soir, à 8 heures, REPRÉSENTATION.

GRAND SPECTACLE

Donné par la Troupe des Singes, Chiens savants, Chèvres, Coqs, Lapins, Poules, Oies, Canards, Dindes, Chats, dressés en libralé.

PRIX DES PLACES

Places réservées, 1 fr.; 1^{re}, 50 c.; 2^e, 30 c.

Tous les jours REPRÉSENTATION. — Les bureaux seront ouverts à 7 h. 1/2. On commencera à 8 h.

Les JEUDIS et DIMANCHES, à 3 heures, *Séance Infantine*.

Nous apprenons que depuis plusieurs jours on vend, à l'ÉPICERIE CENTRALE, à la suite de baisse de prix :

Le Sucre, 1 fr. 05 le kilog.;

Le Café grillé, 2 fr. 30 le 1/2 kilog.;

La Bougie, 0,05 cent. de moins par paquets sur toutes les sortes;

Les Petits pois et Haricots verts, 0,50 cent. la boîte;

Le Savon blanc extra, 0,30 cent. le 1/2 kilog.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur.

Où vous trouverez :

Des Complots Haute Nouveauté, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

La santé rendue à tous, sans médecine, purge, ni frais.

On se rappelle la brillante saillie du Président Dupin en plein Sénat: « A quoi bon les drogues? n'avons-nous pas la délicieuse Farine de Santé REVALESCIERE DU BARRY, qui guérit de tous les maux? » En effet, la REVALESCIERE a produit des cures merveilleuses; en parcourant les milliers de certificats de malades reconnaissants sauvés de maux désespérés, nous y trouvons, entre autres, ceux de S. S. feu le Pape Pie IX, de S. M. fen l'Empereur Nicolas de Russie, du célèbre Professeur Dédé, guéri de huit ans de dyspepsie et de catarrhe sur la vessie, et ajoutant: « Si j'avais à choisir un remède pour n'importe quelle maladie, de l'estomac, des intestins, des nerfs, foie, poitrine, cerveau ou sang, je n'hésiterais pas un instant à préférer à toutes les drogues la REVALESCIERE DU BARRY, assuré que je suis de ses résultats, j'ose dire infail-

libles. » M. le curé Comparet dit: « Dieu soit béni! La REVALESCIERE a mis fin à mes dix-huit ans de souffrances de l'estomac et des nerfs, avec fièvre, faiblesse et sueurs nocturnes. Et M. D. Ruff, propriétaire à Barr (Bas-Rhin), écrit: « La REVALESCIERE m'a guéri de quarante ans de dyspepsie, d'anémie, manque d'appétit, irrégularité des fonctions et névralgie chronique à la tête; une nouvelle vie m'anime comme celle de la jeunesse. » Un extrait copieux de centaines de mille de cures d'adultes et d'enfants est envoyé gratis, sur demande, par la Maison Du Barry et Co, 8, rue Castiglione, Paris, qui expédie la REVALESCIERE en boîtes de: 2 fr. 25; 4 fr.; 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr., franco, contre mandat-poste. Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en d'autres aliments et remèdes; elle prolonge la vie de 20 à 30 ans, et est également le premier aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

40 ans de succès, aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. » Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr.

En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Dépôts dans cette ville: à Saumur, MM. Common, 25, rue Saint-Jean; Russon, épicier.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie, par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{ms}.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE BECHAREL.

MM. les créanciers de la faillite du sieur Becharel, marchand ambulant à Saumur, sont avertis qu'en conformité de l'article 492 du Code de commerce rectifié, ils doivent, dans le délai de 20 jours, à partir d'aujourd'hui, se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs à M. Ludovic Proust, demeurant à Saumur, rue Dacier, syndic définitif de ladite faillite, et lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Saumur.

La vérification des créances commencera le samedi 21 avril 1888, à 9 heures du matin, au Tribunal de commerce de Saumur, salle des faillites, devant M. Baugé, Florestan, juge-commissaire à ladite faillite, et sera continuée sans interruption.

Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion sus-indiquée par un fondé de pouvoir muni d'une procuration enregistrée.

(203) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M. DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévées.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1889,

LA FERME

DES

GRANDES-DEMOISELLES

Située commune de Saint-Lambert-des-Lévées, à 2 kilomètres de la gare de Saumur, actuellement exploitée par le sieur CORNILLEAU.

Contenance : 11 hectares 9 ares.

S'adresser au notaire. (184)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON

Située rue de la Comédie, n° 7. S'adresser à M. FAVARON.

Etude de M. PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES

D'UN

Beau Mobilier

Par suite de saisie-exécution.

Le MERCREDI 4 AVRIL 1888, à une heure du soir, à Saumur, rue de la Comédie, n° 23, ancienne maison Picherit et Voisin,

Il sera vendu :

Bois de lits, armoire à glace, salle à manger en chêne sculpté, meuble d'entre-deux genre Boule, piano, tables de nuit et de toilette, guéridons, jardinières, lits en fer, fauteuils, chaises longues et autres, belles glaces, pendules, flambeaux, bronzes, gravures, rideaux, portières, tapis et tentures ;

Objets de literie, linge, cuisinière en fonte, vaisselle, verrerie, batterie de cuisine et quantité d'autres articles.

Au comptant, plus 5 0/0.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M. AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A LOUER

Belle Cave en roc

S'adresser rue des Bauges-Perrières, 24. (126)

A VENDRE

A Saumur,

COFFRE-FORT

Système Haflner aliné.

S'adresser au bureau du journal.

A Vendre

BON BILLARD

Avec accessoires.

S'adresser au bureau du journal, ou à M. LANGLOIS, expert à Saumur.

Externat de jeunes filles

DIRIGÉ PAR M^{me} ROBIN

28, rue de la Tonnelle, Saumur.

Prend des fillettes à partir de 6 ans, pour les conduire au certificat d'études et au brevet. — Prix modérés.

MANUFACTURE

DE

PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, seul accordeur de l'Association artistique d'Angers, intéressé de la maison Lépicié et Collmann, est en ce moment à Saumur.

S'adresser à l'hôtel de Londres.



ROYAL-KINA Guérit les Fièvres et l'Anémie 2150 Paris les Pharmacies et 30, r. Trévisse, Paris.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS ET A L'EMPLOI

D'Elève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 1^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

EPICERIE PARISIENNE

MAISON IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier, Saumur.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

SUCRE, 1^{er} choix, cassé ou en pains, le kilog. 1 05 cassé régulier, le kilog.... 1 15 CAFÉ GRILLÉ, bonne qualité, le 1/2 kilog.. 2 40 1^{re} qualité, 2 60 extra, 2 80 mélange supérieur 3 00

Couronnes Funéraires en tous Genres

SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement

Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

DENTS

SANS PALAIS

NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Table of train schedules for various lines including SAUMUR - MONTREUIL - DOUÉ, SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR, SAUMUR - BOURGUEIL, SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON, and LIGNE D'ORLÉANS. The table lists stations, departure times, and train types (Direct, Omnibus, Express, Mixed).

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.

SUPPLÉMENT

DE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Du 31 Mars 1888.

Dernières Dépêches

CHÛTE DU MINISTÈRE

Paris, 30 Mars 1888, 6 h. 45 soir.

A la fin de la séance de la Chambre, trois propositions de revision ont été déposées par MM. Pelletan, Michelin et Jolibois, celle de M. Pelletan a eu la priorité; l'urgence est demandée, le gouvernement aux abois, la combat vigoureusement.

La Chambre vote l'urgence par 268 voix contre 237.

Le ministère est renversé.